

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
séance du 30 mars 2009

Objet de délibération :
Compte administratif 2008

Sous la Présidence de Mme SELIGNAN, sont présents 43 délégués sur 84, convoqués le 23 mars 2009,

Sont excusés :

- Messieurs GREFFET et SACCO, commune d'Ambronay
- Mme BOTTEX, commune de Leyment
- Mme DEBOURG et M. MICHON, commune de Chatillon-la-Palud
- M. PERRET, commune de Bourg-Saint-Christophe
- M. BROCCARD, commune de Joyeux
- M. MOINGEON, commune de Lagnieu
- M. FERRY, commune de Pont d'Ain
- M. GARNIER, commune de Labalme sur Cerdon
- M. BOUCHON, commune de St Rambert-en-Bugey
- M. CHABRY, commune de Jujurieux
- Mme ROCHE, commune de Challes la Montagne
- M. BERNARD, commune de Montluel
- Messieurs CASTELLANI et JACQUEMET, commune de Rignieux-le-Franc
- Mesdames GOY-CHAVENT et DUBREUIL, commune de Cerdon
- M. MONTEGRE, commune de Sault-Brénaz
- M. LONGATTE, commune de Villebois
- M. CUGNO, commune de Saint Vulbas
- Messieurs CHABERT et MARRET, commune de Sainte Croix
- M. de la VERPILLIERE, Conseiller général consultatif

Ont donné pouvoir :

- Monsieur Daniel CHABERT (commune de Ste Croix) à Monsieur François DROGUE (commune de la Boisse)
- Monsieur Patrick BATTISTA (commune de Nievroz) à Monsieur Bernard GLORIOD (commune de Balan)
- Monsieur Bernard PERRET (commune de Bourg St Christophe) à Monsieur Fabrice VENET (commune de St Maurice de Gourdans)
- Monsieur André FERRY (commune de Pont d'Ain) à Madame Jacqueline SELIGNAN (commune de Saint Eloi)

Est élu secrétaire de séance :

Monsieur Fabrice VENET

Madame la Présidente présente le compte administratif 2008.

Celui-ci présente les résultats suivants (détaillés en annexe) :

pour la section de fonctionnement, un résultat de clôture 2008 excédentaire de 48 491,87 €,
pour la section d'investissement, un financement excédentaire de 4 662,52 €.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré, considérant que l'ordonnateur a bien enregistré toutes les opérations de l'exercice 2008,

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE sous la Présidence de Monsieur Jacques BERTHOU, Vice-Président (Madame la Présidente ayant quitté la salle), le compte administratif 2008,

DECIDE de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Vice-Président à signer ledit document,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,

Annexe à la délibération n° 1 :

COMPTE ADMINISTRATIF

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dép/déficits	Rec/excédents	Dép/déficits	Rec/excédents	Dép/déficits	Rec/excédents
Résultat reporté 07		2 222,81		24 746,07		26 968,88
Opérations exercice 08	1 095,89	3 535,60	108 845,46	132 591,26	109 941,35	136 126,86
TOTAUX	1 095,89	5 758,41	108 845,46	157 337,33	109 941,35	163 095,74
Résultats clôture RAR		4 662,52		48 491,87		53 154,39
TOTAUX CUMULES		4 662,52		48 491,87		53 154,39
Résultats définitifs		4 662,52		48 491,87		53 154,39

(Excédent d'investissement)

(Excédent de fonctionnement)

**COMPTE
ADMINISTRATIF 2008**
Syndicat mixte du Schéma Directeur Bugey Côtière Plaine de l'Ain

	Prévisions	Réalisations	Crédit disponible
Dépenses de fonctionnement	118 879,00	108 845,46	10 494,73
<i>Chapitre 011</i>			
60632 Fournitures petits équipements	100,00	0,00	100,00
6064 Fournitures administratives	1 000,00	638,49	361,51
6068 Autres matières et fournitures	100,00	0,00	100,00
6132 Locations immobilières	2 700,00	3 658,80	-958,80
6135 Locations mobilières	2 200,00	3 116,72	-916,72
61558 Autres biens mobiliers	100,00	557,31	-457,31
6156 Maintenance	3 500,00	3 645,84	-145,84
616 Assurance	3 000,00	3 118,06	-118,06
617 Etudes et recherches	2 000,00	0,00	2 000,00
6182 Documentations générales et techniques	200,00	664,09	-464,09
6184 Versement à des organismes de formation	200,00	0,00	200,00
6185Frais de colloques	0,00	0,00	0,00
6188 Autres frais divers	0,00	0,00	0,00
6225 Indemnités aux comptables	200,00	175,44	24,56
6231 Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
6236 Catalogues et imprimés	2 000,00	2 004,50	-4,50
6237 Publications	6 000,00	3 588,00	2 412,00
6251 Voyages et déplacements	2 500,00	3 099,04	-599,04
6257 Réceptions	600,00	160,27	439,73
6261 Frais d'affranchissement	1 000,00	497,00	503,00
6262 Frais de télécommunications	2 000,00	3 807,48	-1 807,48
	29 400,00	28 731,04	668,96
<i>Chapitre 012</i>			
6218 Personnel extérieur	12 000,00	0,00	12 000,00
6332 FNAL	60,00	50,69	9,31
6336 CGFPT/CNFPT	980,00	1 045,50	-65,50
64131 Rémunérations pers. non titulaire	50 000,00	51 038,98	-1 038,98
64138 Rémunérations pers. non titulaire autres		461,19	
6451 URSSAF	12 000,00	15 224,37	-3 224,37
6453 IRCANTEC	2 200,00	1 768,30	431,70
6454 ASSEDIC	2 700,00	2 816,79	-116,79
6475 Médecine du travail	60,00	34,00	26,00
	80 000,00	72 439,82	8 021,37
<i>Chapitre 65</i>			
6532 Frais de missions	500,00	99,00	401,00
6554 Contributions aux organismes regroupement	5 000,00	5 000,00	0,00
	5 500,00	5 099,00	401,00
<i>Chapitre 67</i>			
6718 Autres charges exceptionnelles	400,00	0,00	400,00
	400,00	0,00	400,00
<i>Chapitre 68</i>			
6811 Dotations amortissements et provisions	2 576,00	2 575,60	0,40

	2 576,00	2 575,60	0,40
022			
022 Dépenses imprévues	1 003,00	0,00	1 003,00
	1 003,00	0,00	1 003,00
023			
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
<hr/>			
Recettes de fonctionnement	118 879,00	132 591,26	
Chapitre 74			
7472 Régions	7 276,01	6 370,00	
7474 Communes	782,62	782,62	
7475 Groupements d'intercommunalités	110 820,37	125 192,44	
	118 879,00	132 345,06	
6419 Remboursements sur rémunérations			
6479 Remboursements sur autres charges sociales	0,00	246,20	
	0,00	246,20	
Résultat			
Report résultat 2007 excédentaire	24 746,00	24 746,07	-0,07
	24 746,00	24 746,07	-0,07

PRESENTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - Fonction 820

Résultat de l'exercice 2008			
FONCTIONNEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	132 591,26	non repris
	Dépenses	108 845,46	non repris
Résultat de l'exercice	bénéficiaire	<u>23 745,80</u>	
Résultat de clôture de l'exercice 2008			
	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Fonctionnement	24 746,07	23 745,80	48 491,87

	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Dépenses d'investissement	3 536,00	1 095,89	2 440,11
<i>Chapitre 020</i>			
205 Logiciels	712,00	381,52	330,48
	712,00	381,52	330,48
<i>Chapitre 021</i>			
2183 Matériel de bureau et informatique	1 400,00	714,37	685,63
2184 Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188 Autres	1 424,00	0,00	1 424,00
	2 824,00	714,37	2 109,63
Recettes d'investissement	3 536,00	3 535,60	0,13
<i>Chapitre 28</i>			
2805 Amortissements de logiciels	775,00	774,90	0,10
28183 Amortissements matériels bureau / informatique	1 568,00	1 568,58	-0,58
28184 Amortissement du mobilier	93,00	92,73	0,27
28188 Amortissements autres matériels	140,00	139,39	0,61
	2 576,00	2 575,60	0,13
1068			
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00		0,00
10222 FCTVA	960,00	960,00	0,00
	960,00	960,00	0,00
021			
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Résultat			
Report solde d'exécution 2007	2 222,00		2 222,00
	2 222,00	2 222,81	-0,81

PRESENTATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT - Fonction 820

Solde d'exécution de l'exercice 2008			
INVESTISSEMENT		REALISATIONS	RAR
	Recettes	3 535,60	non repris
	Dépenses	1 095,89	non repris
Résultat de l'exercice		<u>2 439,71</u>	
Résultat de clôture de l'exercice 2008			
	Résultat antérieur	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Investissement	2 222,81	2 439,71	4 662,52

Conclusion :

**Pas d'affectation au 1068 car excédent de financement
Report en R002 de 48 491,87 € et Report en R001 de 4 662,52 €**

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
séance du 30 mars 2009

Objet de délibération :
Compte de gestion 2008

Sous la Présidence de Mme SELIGNAN, sont présents 43 délégués sur 84, convoqués le 23 mars 2009,

Sont excusés :

- Messieurs GREFFET et SACCO, commune d'Ambronay
- Mme BOTTEX, commune de Leyment
- Mme DEBOURG et M. MICHON, commune de Chatillon-la-Palud
- M. PERRET, commune de Bourg-Saint-Christophe
- M. BROCCARD, commune de Joyeux
- M. MOINGEON, commune de Lagnieu
- M. FERRY, commune de Pont d'Ain
- M. GARNIER, commune de Labalme sur Cerdon
- M. BOUCHON, commune de St Rambert-en-Bugey
- M. CHABRY, commune de Jujurieux
- Mme ROCHE, commune de Challes la Montagne
- M. BERNARD, commune de Montluel
- Messieurs CASTELLANI et JACQUEMET, commune de Rignieux-le-Franc
- Mesdames GOY-CHAVENT et DUBREUIL, commune de Cerdon
- M. MONTEGRE, commune de Sault-Brénaz
- M. LONGATTE, commune de Villebois
- M. CUGNO, commune de Saint Vulbas
- Messieurs CHABERT et MARRET, commune de Sainte Croix
- M. de la VERPILLIERE, Conseiller général consultatif

Ont donné pouvoir :

- Monsieur Daniel CHABERT (commune de Ste Croix) à Monsieur François DROGUE (commune de la Boisse)
- Monsieur Patrick BATTISTA (commune de Nievroz) à Monsieur Bernard GLORIOD (commune de Balan)
- Monsieur Bernard PERRET (commune de Bourg St Christophe) à Monsieur Fabrice VENET (commune de St Maurice de Gourdans)
- Monsieur André FERRY (commune de Pont d'Ain) à Madame Jacqueline SELIGNAN (commune de Saint Eloi)

Est élu secrétaire de séance :

Monsieur Fabrice VENET

Afin d'arrêter l'exercice 2008, il est nécessaire que le comité syndical statue sur le compte de gestion dudit exercice. Ce document a été établi par la perception de Lagnieu, comptable du syndicat, à la somme de .

48 491,87 € pour la section de fonctionnement,

4 662,52 € pour la section d'investissement.

Le comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Après s'être assuré que la perception a bien repris le montant de tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés,

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le compte de gestion 2008 dressé par la perception de Lagnieu,

DECIDE de l'arrêter aux sommes mentionnées ci-dessus,

AUTORISE Madame la Présidente à signer ledit document.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
séance du 30 mars 2009

Objet de délibération :
Décision d'affectation du résultat de
l'exercice 2008

Sous la Présidence de Mme SELIGNAN, sont présents 43 délégués sur 84, convoqués le 23 mars 2009,

Sont excusés :

- Messieurs GREFFET et SACCO, commune d'Ambronay
- Mme BOTTEX, commune de Leyment
- Mme DEBOURG et M. MICHON, commune de Chatillon-la-Palud
- M. PERRET, commune de Bourg-Saint-Christophe
- M. BROCCARD, commune de Joyeux
- M. MOINGEON, commune de Lagnieu
- M. FERRY, commune de Pont d'Ain
- M. GARNIER, commune de Labalme sur Cerdon
- M. BOUCHON, commune de St Rambert-en-Bugey
- M. CHABRY, commune de Jujurieux
- Mme ROCHE, commune de Challes la Montagne
- M. BERNARD, commune de Montluel
- Messieurs CASTELLANI et JACQUEMET, commune de Rignieux-le-Franc
- Mesdames GOY-CHAVENT et DUBREUIL, commune de Cerdon
- M. MONTEGRE, commune de Sault-Brénaz
- M. LONGATTE, commune de Villebois
- M. CUGNO, commune de Saint Vulbas
- Messieurs CHABERT et MARRET, commune de Sainte Croix
- M. de la VERPILLIERE, Conseiller général consultatif

Ont donné pouvoir :

- Monsieur Daniel CHABERT (commune de Ste Croix) à Monsieur François DROGUE (commune de la Boisse)
- Monsieur Patrick BATTISTA (commune de Nievroz) à Monsieur Bernard GLORIOD (commune de Balan)
- Monsieur Bernard PERRET (commune de Bourg St Christophe) à Monsieur Fabrice VENET (commune de St Maurice de Gourdans)
- Monsieur André FERRY (commune de Pont d'Ain) à Madame Jacqueline SELIGNAN (commune de Saint Eloi)

Est élu secrétaire de séance :

Monsieur Fabrice VENET

Madame la Présidente rappelle que le résultat de clôture de l'exercice 2008 a été arrêté à la somme de 48 491,87 € pour la section de fonctionnement, comme détaillé ci-dessous :

Résultat de l'exercice 2008	+ 23 745,80
Résultat de clôture de l'exercice 2007	<u>+ 24 746,07</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2008	+ 48 491,87

et précise que la section d'investissement a un excédent d'investissement de 4 662,52 €, comme détaillé ci-dessous :

Résultat de l'exercice 2008	+ 2 439,71
Résultat de clôture de l'exercice 2007	<u>+ 2 222,81</u>
Résultat de clôture de l'exercice 2008	+ 4 662,52

Solde des restes à réaliser 2008 : 0,00 €

Madame la Présidente propose que le comité syndical statue sur l'affectation des résultats de la manière suivante :

- excédent de fonctionnement (R002) reporté pour la totalité, pour la somme de 48 491,87 € arrondi à 48 491 €
- excédent d'investissement (R001) reporté pour la totalité, pour la somme de 4 662,52 € arrondi à 4 662 €
- Pas d'affectation au 1068 car excédent de financement

Le comité syndical,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 48 491,87 € et un excédent d'investissement de 4 662,52 €

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE de maintenir les résultats de la manière suivante (pas d'affectation au compte 1068) :

- excédent de fonctionnement (R002) reporté pour la totalité, pour la somme de 48 491,87 € arrondi à 48 491 €
- excédent d'investissement (R001) reporté pour la totalité, pour la somme de 4 662,52 € arrondi à 4 662 €
- Pas d'affectation au 1068 car excédent de financement

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme

La Présidente,

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
séance du 30 mars 2009

Objet de délibération :
Accueil de stagiaires pour l'année 2009

Sous la Présidence de Mme SELIGNAN, sont présents 43 délégués sur 84, convoqués le 23 mars 2009,

Sont excusés :

- Messieurs GREFFET et SACCO, commune d'Ambronay
- Mme BOTTEX, commune de Leyment
- Mme DEBOURG et M. MICHON, commune de Chatillon-la-Palud
- M. PERRET, commune de Bourg-Saint-Christophe
- M. BROCCARD, commune de Joyeux
- M. MOINGEON, commune de Lagnieu
- M. FERRY, commune de Pont d'Ain
- M. GARNIER, commune de Labalme sur Cerdon
- M. BOUCHON, commune de St Rambert-en-Bugey
- M. CHABRY, commune de Jujurieux
- Mme ROCHE, commune de Challes la Montagne
- M. BERNARD, commune de Montluel
- Messieurs CASTELLANI et JACQUEMET, commune de Rignieux-le-Franc
- Mesdames GOY-CHAVENT et DUBREUIL, commune de Cerdon
- M. MONTEGRE, commune de Sault-Brénaz
- M. LONGATTE, commune de Villebois
- M. CUGNO, commune de Saint Vulbas
- Messieurs CHABERT et MARRET, commune de Sainte Croix
- M. de la VERPILLIERE, Conseiller général consultatif

Ont donné pouvoir :

- Monsieur Daniel CHABERT (commune de Ste Croix) à Monsieur François DROGUE (commune de la Boisse)
- Monsieur Patrick BATTISTA (commune de Nievroz) à Monsieur Bernard GLORIOD (commune de Balan)
- Monsieur Bernard PERRET (commune de Bourg St Christophe) à Monsieur Fabrice VENET (commune de St Maurice de Gourdans)
- Monsieur André FERRY (commune de Pont d'Ain) à Madame Jacqueline SELIGNAN (commune de Saint Eloi)

Est élu secrétaire de séance :

Monsieur Fabrice VENET

Madame la Présidente rappelle qu'il est possible, dans le cadre de la mise en oeuvre du Scot et du schéma de secteur, de recevoir des stagiaires pour aider et seconder les personnes chargées de réaliser les travaux afférents à ces missions.

Les frais de déplacements pourront être remboursés et une indemnité de fin de stage éventuellement allouée.

La Présidente rappelle que la responsabilité civile du syndicat couvre également les stagiaires, sans surprime.

**Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE l'accueil de stagiaires au sein du syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain,

AUTORISE Madame la Présidente à signer les conventions de stage,

ACCEPTE que les frais de déplacements soient remboursés et que des indemnités de fin de stage soient attribuées éventuellement.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
séance du 30 mars 2009

Objet de délibération :
Contributions des communes et des
communautés de communes

Sous la Présidence de Mme SELIGNAN, sont présents 43 délégués sur 84, convoqués le 23 mars 2009,

Sont excusés :

- Messieurs GREFFET et SACCO, commune d'Ambronay
- Mme BOTTEX, commune de Leyment
- Mme DEBOURG et M. MICHON, commune de Chatillon-la-Palud
- M. PERRET, commune de Bourg-Saint-Christophe
- M. BROCCARD, commune de Joyeux
- M. MOINGEON, commune de Lagnieu
- M. FERRY, commune de Pont d'Ain
- M. GARNIER, commune de Labalme sur Cerdon
- M. BOUCHON, commune de St Rambert-en-Bugey
- M. CHABRY, commune de Jujurieux
- Mme ROCHE, commune de Challes la Montagne
- M. BERNARD, commune de Montluel
- Messieurs CASTELLANI et JACQUEMET, commune de Rignieux-le-Franc
- Mesdames GOY-CHAVENT et DUBREUIL, commune de Cerdon
- M. MONTEGRE, commune de Sault-Brénaz
- M. LONGATTE, commune de Villebois
- M. CUGNO, commune de Saint Vulbas
- Messieurs CHABERT et MARRET, commune de Sainte Croix
- M. de la VERPILLIERE, Conseiller général consultatif

Ont donné pouvoir :

- Monsieur Daniel CHABERT (commune de Ste Croix) à Monsieur François DROGUE (commune de la Boisse)
- Monsieur Patrick BATTISTA (commune de Nievroz) à Monsieur Bernard GLORIOD (commune de Balan)
- Monsieur Bernard PERRET (commune de Bourg St Christophe) à Monsieur Fabrice VENET (commune de St Maurice de Gourdans)
- Monsieur André FERRY (commune de Pont d'Ain) à Madame Jacqueline SELIGNAN (commune de Saint Eloi)

Est élu secrétaire de séance :

Monsieur Fabrice VENET

La Présidente rappelle que conformément à l'article 8 des statuts, « la contribution financière des communes isolées :

- *Villette-sur-Ain et Chatillon-la-Palud,*

et des communautés de communes :

- ***communauté de communes de la Plaine de l'Ain,***
- ***communauté de communes du canton de Montluel,***
- ***communauté de communes de Miribel et du Plateau,***
- ***communauté de communes Pont d'Ain – Priay – Varambon,***
- ***communauté de communes Bugey Vallée de l'Ain,***
- ***communauté de communes de l'Albarine,***
- ***communauté de communes Rhône Chartreuse de Portes.***

est fixée pour moitié en fonction du dernier chiffre de population légale connu et pour moitié en fonction du potentiel fiscal. »

Le montant global des contributions nécessaire à l'équilibre du budget primitif 2009 est de 104 317,60 euros. La répartition est celle indiquée dans les tableaux annexés à la présente délibération. Ces données sont extraites du recueil administratif des finances communales de la Préfecture de l'Ain de 2008 et du recensement général de la population

entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

**Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le montant global des contributions arrêté à la somme de 104 317,60 €,

APPROUVE la répartition indiquée dans le tableau annexé à la présente délibération,

DIT que les communes et les communautés de communes doivent inscrire leurs contributions à leur budget,

AUTORISE Madame la Présidente à procéder au recouvrement.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme.

La Présidente,

Syndicat Mixte du Schéma Directeur Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain

CONTRIBUTIONS EN EUROS	
------------------------	--

Population totale	130 397,00
Contribution / habitant	0,80
Contribution totale	104 317,60
1/2 en fonction de la population	52 158,80
1/2 en fonction du potentiel fiscal	52 158,80

Tableau des contributions - Exercice 2009 (chiffres issus du recensement entré en vigueur au 01/01/2009 et potentiel fiscal 2008)

COMMUNES	CONTRIBUTIONS EN EUROS	POPULATIONS ET POTENTIELS FISCAUX			CONTRIBUTIONS EN EUROS		
		Populations	Potentiel fiscal par habitant	Potentiel fiscal	Fonction de la population	Fonction du potentiel fiscal	Contributions
Châtillon-la-Palud	807,58	1 466	373,1786	547 080	586,40	221,18	807,58
Villette-sur-Ain	367,98	652	406,6012	265 104	260,80	107,18	367,98
C. C. Rhône Chartreuse de Portes	2 428,35	4 187	445,1579	1 863 876	1 674,80	753,55	2 428,35
C.C. Plaine de l'Ain	55 837,48	61 300	1 263,6565	77 462 143	24 520,00	31 317,48	55 837,48
C.C. canton de Montluel	15 744,47	22 299	757,0272	16 880 950	8 919,60	6 824,87	15 744,47
C.C. Miribel et Plateau	18 413,48	22 160	1 065,8903	23 620 129	8 864,00	9 549,48	18 413,48
C.C. Pont d'Ain, Priay, Varambon	2 811,78	4 504	554,7564	2 498 623	1 801,60	1 010,18	2 811,78
C.C. Bugey Vallée de l'Ain	5 011,69	8 445	478,4901	4 040 849	3 378,00	1 633,69	5 011,69
C.C. de l'Albarine	2 894,79	5 384	340,5085	1 833 298	2 153,60	741,19	2 894,79
	104 317,60	130 397		129 012 052	52 158,80	52 158,80	104 317,60

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du comité syndical
séance du 30 mars 2009**

Objet de délibération :
Budget primitif 2009

Sous la Présidence de Mme SELIGNAN, sont présents 43 délégués sur 84, convoqués le 23 mars 2009,

Sont excusés :

- Messieurs GREFFET et SACCO, commune d'Ambronay
- Mme BOTTEX, commune de Leyment
- Mme DEBOURG et M. MICHON, commune de Chatillon-la-Palud
- M. PERRET, commune de Bourg-Saint-Christophe
- M. BROCCARD, commune de Joyeux
- M. MOINGEON, commune de Lagnieu
- M. FERRY, commune de Pont d'Ain
- M. GARNIER, commune de Labalme sur Cerdon
- M. BOUCHON, commune de St Rambert-en-Bugey
- M. CHABRY, commune de Jujurieux
- Mme ROCHE, commune de Challes la Montagne
- M. BERNARD, commune de Montluel
- Messieurs CASTELLANI et JACQUEMET, commune de Rignieux-le-Franc
- Mesdames GOY-CHAVENT et DUBREUIL, commune de Cerdon
- M. MONTEGRE, commune de Sault-Brénaz
- M. LONGATTE, commune de Villebois
- M. CUGNO, commune de Saint Vulbas
- Messieurs CHABERT et MARRET, commune de Sainte Croix
- M. de la VERPILLIERE, Conseiller général consultatif

Ont donné pouvoir :

- Monsieur Daniel CHABERT (commune de Ste Croix) à Monsieur François DROGUE (commune de la Boisse)
- Monsieur Patrick BATTISTA (commune de Nievroz) à Monsieur Bernard GLORIOD (commune de Balan)
- Monsieur Bernard PERRET (commune de Bourg St Christophe) à Monsieur Fabrice VENET (commune de St Maurice de Gourdans)
- Monsieur André FERRY (commune de Pont d'Ain) à Madame Jacqueline SELIGNAN (commune de Saint Eloi)

Est élu secrétaire de séance :

Monsieur Fabrice VENET

Madame la Présidente expose qu'afin de permettre un fonctionnement efficace du syndicat, il s'avère nécessaire d'établir le budget primitif 2009.

Il s'élève en recettes et dépenses à la somme de 185 727,23 € pour la seule section de fonctionnement et à la somme de 6 948,30 € pour la section d'investissement telles que détaillées en annexe.

**Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

APPROUVE le budget primitif 2009 s'équilibrant en recettes et dépenses à la somme de 185 727,23 € en fonctionnement et 6 948,30 € en investissement.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La Présidente,

BUDGET PRIMITIF 2009

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LIBELLES	PROPOSITIONS BP 2009	REALISATIONS 2008
<i>023 Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Fournitures de petits équipements	100,00	0,00
Fournitures administratives	1 000,00	638,49
Autres matières et fournitures	100,00	0,00
Locations immobilières	4 000,00	3 658,80
Locations mobilières	3 300,00	3 116,72
Autres biens mobiliers	700,00	557,31
Maintenance	5 500,00	3 645,84
Assurances	3 150,00	3 118,06
Etudes et recherches	50 000,00	0,00
Documentations générales et techniques	1 000,00	664,09
Versement à des organismes de formation	200,00	0,00
Indemnités au comptable	200,00	175,44
Annonces et insertions	0,00	0,00
Catalogues et imprimés	2 500,00	2 004,50
Publications	2 000,00	3 588,00
Voyages et déplacements	3 000,00	3 099,04
Réceptions	440,00	160,27
Affranchissement	1 000,00	497,00
Télécommunications	4 000,00	3 807,48
TOTAL chapitre 011 - Charges générales	82 190,00	28 731,04
Personnel extérieur (mise à disposition)	1 600,00	0,00
FNAL	70,00	50,69
CGFPT et CNFPT	1 130,00	1 045,50
Rémunérations principales - Contractuels	55 000,00	51 038,98
Autres indemnités	500,00	461,19
URSSAF	15 500,00	15 224,37
Retraite	2 000,00	1 768,30
ASSEDIC	3 100,00	2 816,79
Médecine du travail	70,00	34,00
TOTAL chapitre 012 - Personnel	78 970,00	72 439,82
Indemnités du Président	8 000,00	0,00
Retraite	1 200,00	0,00
Frais de missions	200,00	99,00
Contributions aux organismes de regroupement	9 054,00	5 000,00
TOTAL chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	18 454,00	5 099,00
Autres charges exceptionnelles	500,00	0,00
TOTAL chapitre 67 - Charges exceptionnelles	500,00	0,00
Dotation aux amortissements	2 134,33	2 575,60
TOTAL chapitre 68 - Dot. Amortissements provisions	2 134,33	2 575,60
Dépenses imprévues	3 478,90	0,00
TOTAL chapitre 022 - Dépenses imprévues	3 478,90	0,00
DEPENSES	185 727,23	108 845,46
Résultats antérieurs R002 (arrondi)	48 491,00	24 746,07
Remboursement sur rémunérations		
Remboursement sur autres charges sociales	0,00	246,20

TOTAL chapitre 64 - Charges de personnel	0,00	246,20
Etat	0,00	0,00
RRA (50% assistante et chet de projet SCOT)	14 627,00	6 370,00
Subvention RRA Etude	8 500,00	0,00
Contributions volontaires (CC + 2 communes isolées)	104 317,60	83 859,04
Reversement CDRA (25% Chef SCOT + 50% assistante)	9 791,63	42 116,02
TOTAL chapitre 74 - Dotations	137 236,23	132 591,26
RECETTES	185 727,23	132 591,26

Concernant les recettes de fonctionnement:

Subvention pour l'étude sur la mise en place d'outils de suivi du SCOT

Contributions volontaires (CC + communes isolées) = 0,80 euros / hab (cotisation actuellement appliquée) = 104 317,60 €

Reversement des 4 intercommunalités du CDRA : **poste de l'assistante 50%**, somme de 12 148,13 € demandée en 2008 (donc dans le budget 2008)

Concernant les dépenses de fonctionnement:

Etudes et recherches : Augmentation due aux 2 études prévues

Contributions aux organismes de regroupement : reliquat à payer sur 2008 et cotisation 2009

SECTION D'INVESTISSEMENT

LIBELLES	PROPOSITIONS BP 2009	REALISATIONS 2008
Logiciels	3 000,00	381,52
TOTAL chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	3 000,00	381,52
Matériel de bureau et informatique	2 500,00	714,37
Mobilier	1 448,30	0,00
Autres	0,00	0,00
TOTAL chapitre 21 - Immobilisations corporelles	3 948,30	714,37
<i>Reprise des restes à réaliser antérieurs</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Déficit investissement D001</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
DEPENSES	6 948,30	1 095,89
<i>Résultats antérieurs R001</i>	<i>4 662,52</i>	
<i>021 virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
FCTVA	151,45	960,00
Affectation couverture du besoin	0,00	0,00
TOTAL chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves	151,45	960,00
Amortissements	2 134,33	2 575,60
TOTAL chapitre 28 - Amortissements	2 134,33	2 575,60
RECETTES	6 948,30	3 535,60